



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

www.donenfant.org

10A rue de Murbach, 68530 Buhl

Tél : 03.89.83.00.81

bureau@donenfant.org

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 2 AVRIL 2011

Le samedi 2 avril 2011, à 14 heures, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au sous-sol du Presbytère de l'Eglise Saint-Antoine à Mulhouse.

Sont présents :

- Mmes BACH-BARILLON Colette, BACHER-CASERO Christiane, BING Béatrice, COMPAIN Monique, DELEONARDIS Eléonore, GEMBERLE Yolande, KOHLER Georgette, LANG Marie-Claire, MARCILLE Marie-Louise, MISLIN Monique, PEREZ Marlyse, PIAT Marie-Antoinette, PONGEN Rebecca, ROUSSEY Josette, RUBRECHT Michèle, SCHAEFFER Colette, SCHEIDECKER Sophie, STAUDER Anny, STOEHR Andrée et STOEHR Emilie
- Mrs ANTOINE Gilles, BACH Michel, BLANCK François, KIRSCH Jean-Michel, LANG Christian, PEREZ Jean, SCHAEFFER Paul, SCHEIDECKER Alain, STAUDER Jean-Marie et STOEHR Jean

La Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'avoir pris un peu de temps pour nous rejoindre.

Elle fait une petite rétrospective de la création de l'association en 1996 :

- la première assemblée générale constitutive eut lieu le 15 juin 1996,
- la première assemblée générale ordinaire, le 5 octobre suivant. Y assistaient quelques membres toujours parmi nous
 - Mme Colette BACH-BARILLON,
 - M Jean-Jacques COMPAGNON,
 - Mme Yolande GEMBERLE,
 - M Jean-Michel KIRSCH,
 - Mme Josiane ROSENKRANTZ,
 - Mlle Josette ROUSSEY

Elle les félicite.

Elle remercie monsieur le curé de la paroisse Saint-Antoine de Bourtzwiller, à Mulhouse, pour le prêt gracieux de la salle.

Un tour de table est ensuite effectué, pendant lequel chaque membre se présente.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2011

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL ET COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Madame Marie-Louise MARCILLE, présidente, présente le rapport d'activité de l'Association.

Celui-ci est complété par :

- Madame Andrée STOEHR pour la santé des enfants,
- Madame Colette BACH-BARILLON pour l'avenir de la maison n° 5.

Ce rapport est joint en annexe.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DES TRESORIERES

Monsieur Jean-Marie STAUDER, trésorier, présente le rapport financier de l'association. Celui-ci est joint en annexe.

RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Monsieur Jean STOEHR lit le rapport des réviseurs aux comptes. Celui-ci est joint en annexe.

L'assemblée remercie le trésorier et les réviseurs aux comptes pour leur excellent travail et approuve leurs rapports à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Colette GAILLARD a indiqué précédemment qu'elle démissionnait du Conseil d'Administration.

Le tiers sortant est composé de :

- Mesdames Colette BACH-BARILLON, Yvette HAXAIRE et Marie-Claire LANG,
- Messieurs Jean-Michel KIRSCH et Christian LANG.

Yvette HAXAIRE a indiqué précédemment qu'elle démissionnait de son poste de trésorière-adjointe et ne renouvelait pas sa candidature.

Les autres membres sortants se représentent et sont réélus à l'unanimité pour trois ans.

De nouvelles candidatures ont été enregistrées. Il s'agit de :

- Monsieur Michel BACH
- Monsieur Danny JANTEL
- Madame Rebecca PONGEN
- Madame Michèle RUBRECHT
- Madame Sophie SCHEIDECKER
- Monsieur Jean STOEHR

Ils sont tous élus à l'unanimité.

Nous remercions toutes ces personnes.

ELECTION DES DEUX REVISEURS AUX COMPTES

Madame Monique MISLIN et monsieur Alain SCHEIDECKER sont élus réviseurs aux comptes à l'unanimité et également remerciés.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

L'Assemblée décide de maintenir inchangé à 10 euros le montant de la cotisation annuelle.

Jean-Marie STAUDER rappelle que, pour les membres qui payent par prélèvement, celle-ci sera prélevée en octobre si celle-ci n'a pas été réglée auparavant.

Après débats et présentation des budgets 2010 et 2011 de monsieur MAN, il est décidé d'augmenter le montant des parrainages à compter du 1^{er} juillet 2011 :

- Le parrainage au sein de la famille n° 5 passe de 22 euros à 25 euros
- Le parrainage d'un enfant dans sa famille passe de 12 euros à 13 euros.

DIVERS

Marie-Louise MARCILLE rappelle que l'Association fête ses 15 ans d'existence et qu'à cette occasion un voyage a été organisé. Elle lit un rapport sur la participation à ce voyage. Elle annonce qu'une projection de photographies du voyage sera effectuée après le bref Conseil d'Administration qui suivra l'Assemblée Générale. Elle invite donc les membres à rester et précise que la soirée se terminera autour d'un repas dans un restaurant vietnamien.

Marie-Louise MARCILLE indique que le concert de madame Jeanine HERR en notre faveur, qui était prévu le dimanche 3 avril à Ingersheim, aura finalement lieu le 23 octobre 2011. Elle propose un repas le soir au restaurant pour achever la journée dans la bonne humeur. Les membres seront invités à réserver au moment opportun.

Marie-Claire LANG rappelle qu'un dîner dansant sera aussi proposé à prix coûtant (location de la salle + prix des fournitures) à Mulhouse-Bourzwiller comme en 2009, cette soirée ayant eu un réel succès. Le but n'est pas de faire des bénéfices pendant cette soirée.

Marie-Louise MARCILLE prévient que la plaquette va bientôt être éditée et pourra être distribuée.

Marie-Louise MARCILLE fait un tour de table laissant chacun s'exprimer :

Monsieur ANTOINE fait savoir que son filleul aurait besoin d'un ordinateur, Marie-Louise MARCILLE va s'en enquêter auprès de monsieur MAN.

Madame MISLIN souhaiterait savoir ce qu'il en est des études de sa filleule majeure. Marie-Louise MARCILLE lui répond sur la base de l'enquête effectuée par les membres lors de leur séjour à Da Nang en mars dernier.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée. Le verre de l'amitié est offert.

Fait à MULHOUSE, le 2 avril 2011

Le Secrétaire
Jean-Michel KIRSCH

La Présidente
Marie-Louise MARCILLE